



Formacode : 50446 - Code Rome : K1206

Eligible CPF - - n°154993



BPJEPS LOISIRS TOUS PUBLICS

PUBLIC VISÉ

Tout public
Demandeur d'emploi
Salarié(e)s
Plan de formation / CIF
Individuels payants
Contrat ou période de professionnalisation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme BPJEPS Loisirs Tous Publics

DUREE

Durée en centre : 665 heures
Durée en entreprise : 600 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 10/09/2018 au 21/06/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTI77
Centre Melun Victor Hugo
30-32 Boulevard Victor Hugo
77000 MELUN
Tél : 01 64 10 29 50

CONTACT

Marie-Noëlle Velay

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier d'animateur dans les champs socio-éducatif et socioculturel pour tout type de public et dans tout type de structure où il a la responsabilité d'un projet d'animation.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

L'animateur(trice) exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif et socioculturel et dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et organisationnel. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'animation qui s'inscrit dans le projet de la structure.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Exigences préalables d'entrée en formation :

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme valide (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST)
- Justifier d'une expérience professionnelle ou non professionnelle d'animateur auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200h, au moyen d'une attestation délivrée par la/les structure(s) d'accueil

Sont dispensés des exigences préalables les titulaires de l'un des diplômes suivants : BAPAAT, CQP AP, BAFA, BAFA, Bac Pro SPVL, BP du Ministère de l'Agriculture (toute option), BP de la Jeunesse, de l'Education populaire et du sport (toute spécialité)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Inscription sur dossier puis tests et entretien

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en alternance sur 10 mois : 665 heures en centre et 600 heures en entreprise

CONTENUS

- ▶ UC1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- ▶ UC2 Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- ▶ UC3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ du "Loisirs Tous Publics" et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)
- ▶ UC4 Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du "Loisirs tous publics"